

Soixante ans
DE formation à distance
>> AU QUÉBEC

Document en soutien à la participation au
Forum québécois de la formation à distance
14 et 15 novembre 2007

Complexe des sciences Pierre-Dansereau
de l'UQAM

CLIFAD

2 0 0 7

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Le contexte	1
1.2 Le Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD)	2
1.3 Qu'est-ce que la formation à distance?	3
2. Une évolution en plusieurs étapes	5
2.1 L'époque des pionniers	5
2.1.1 Les cours par correspondance	5
2.1.2 La radiodiffusion	5
2.1.3 Quelques initiatives canadiennes	6
2.2 L'avènement de la formation à distance au Québec	6
2.2.1 La radiodiffusion	6
2.2.2 L'Office des cours par correspondance	7
2.3 Le tournant des années 60 : l'accès à l'éducation	8
2.4 Les années 70 : l'affirmation universitaire	8
2.4.1 L'université « ouverte »	9
2.4.2 La création de la Télé-Université (Téluq)	10
2.5. L'appropriation par les réseaux	11
2.5.1 Au secondaire	11
2.5.2 Au collégial	12
2.5.3 À l'universitaire	13
3. Un aperçu de la situation actuelle	15
3.1 Au secondaire	15
3.2 Au collégial	16
3.3 À l'universitaire	17
4. En guise de conclusion	18

1. Introduction

À l'occasion du 60^e anniversaire de la formation à distance au Québec, le Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD) a souhaité publier un document relatant l'histoire et l'évolution de ce mode de formation.

Une première partie décrira brièvement le contexte dans lequel cet anniversaire est célébré, présentera le CLIFAD ainsi que la définition de la formation à distance actuellement retenue par l'organisme. On retracera ensuite l'évolution de la formation à distance, dans le monde et au Québec, puis l'on montrera, à travers un aperçu de la situation actuelle, comment la formation à distance contribue à l'accessibilité à l'éducation au Québec.

1.1 Le contexte

Depuis qu'elle a vu officiellement le jour dans le système d'éducation québécois en 1946, la formation à distance n'a cessé de se développer et est devenue partie intégrante de l'offre de formation à tous les ordres d'enseignement. Face à l'importance de l'éducation, du perfectionnement et du recyclage, les intervenants en formation à distance doivent assurer la production et la diffusion d'une formation qui répond à une demande grandissante, par des moyens sans cesse renouvelés et diversifiés. La formation à distance est un moyen privilégié pour aider la société québécoise à répondre aux exigences de l'économie fondée sur la compétence de sa main-d'œuvre et sur sa capacité à s'adapter aux changements nécessaires dans un contexte de mondialisation.

Dans cette conjoncture, la formation à distance fait l'objet d'un intérêt renouvelé de la part des acteurs institutionnels ou privés. Les étudiants, eux, se sont massivement tournés vers ce type de formation qui allie accessibilité et flexibilité. Au fil des années, des centaines de milliers de personnes y ont eu recours pour parfaire leur formation, compléter des études déjà entamées, accéder à un premier diplôme, se spécialiser dans un domaine précis ou, tout simplement, élargir leurs connaissances. Entre 1995 et 2007, le total des inscriptions à des cours à distance à tous les ordres d'enseignement a plus que doublé, se situant à 128 343 en 2006-2007.

Malgré sa popularité, ce mode de formation demeure toutefois méconnu, souvent même des personnes et des institutions qui ont une influence dans le paysage éducatif québécois. Ce soixantième anniversaire est donc une occasion privilégiée de mieux faire connaître la formation à distance et de travailler à établir la base d'une concertation afin qu'elle soit reconnue et pleinement intégrée dans le système éducatif québécois.

1.2 Le Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD)

Le CLIFAD a été créé en 1994 sous l'appellation Comité de liaison en formation à distance. Il est né d'une volonté de collaboration entre les trois établissements totalement dédiés à la formation à distance au Québec, soit la SOFAD (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec), le Cégep@distance (alors le Centre collégial de formation à distance) et la Télé-Université (Téluq).

Le Comité s'est donné pour mission de promouvoir la formation à distance, d'en favoriser le développement, l'accessibilité et d'en défendre les intérêts. Parmi ses nombreuses interventions dans l'espace public, le CLIFAD a présenté des mémoires et est intervenu aux audiences relatives au projet de politique de formation continue en 1998 et 1999. Durant ces mêmes années, il a réalisé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, une campagne de promotion de la formation à distance.

En mai 2003, le Groupe intersectoriel de travail sur la formation à distance du ministère de l'Éducation publiait son rapport dans lequel, après avoir reconnu le rôle essentiel que le CLIFAD joue pour une concertation interordres en formation à distance, il suggérait que le comité élargisse sa composition et son mandat pour être plus représentatif de l'ensemble des acteurs de la formation à distance. Le CLIFAD s'était déjà engagé dans cette voie. Tous les travaux menés pour broser un *Portrait de la situation en formation à distance au Québec* durant l'année 2001-2002 l'ont été sous la gouverne d'un CLIFAD élargi pour inclure des universités bi-modales et des représentants des commissions scolaires qui offrent la formation à distance.

Après quelques mois de travail consacrés à préciser les balises délimitant sa structure, son fonctionnement et son financement, tout en gardant son acronyme, il est devenu, en mai 2004, le Comité de liaison interordres en formation à distance. Il regroupe depuis des organismes entièrement ou partiellement engagés dans l'offre de formation à distance. Ses membres actuels sont, outre le Cégep@distance, la SOFAD et la Téluluq, la Commission scolaire de la Riveraine, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université du Québec et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

1.3 Qu'est-ce que la formation à distance?

Avant de tracer les grandes lignes de son évolution, il convient de définir ce qu'est la formation à distance, car les développements technologiques des dernières années ont entraîné la création d'expressions comme formation en ligne ou *e-learning*, des expressions imprécises en ce qu'elles restreignent la formation au média qui la véhicule, en l'occurrence Internet, sans préciser le contexte de cette formation.

De façon très simple, la formation à distance se définit comme un enseignement-apprentissage dont la médiatisation permet de rapprocher le savoir de l'apprenant, alors qu'enseignant et apprenants sont éloignés l'un de l'autre.

Dans le protocole qui accompagnait son élargissement en 2004, le CLIFAD a repris une définition qui dépasse la simple évocation des modalités de formation :

« La formation à distance est une formation individualisée qui permet à un élève d'apprendre par lui-même, à son rythme, avec des contraintes minimales d'horaire et de déplacement, à l'aide de matériel didactique autosuffisant offert par différents moyens de communication et le soutien à distance de personnes-ressources. Les activités de formation sont le plus souvent asynchrones. La formation à distance peut être diffusée par différents médias : documents imprimés, cédéroms, cassettes audio et vidéo, ache-

minés par la poste, Internet, cours télévisés, ou une combinaison de ces moyens. »¹.

Ajoutons à cela quelques principaux éléments qui sous-tendent la formation à distance :

- un ensemble de matériels et de ressources principalement destiné à l'autoapprentissage (le plus souvent chez soi), diffusé par voie postale ou électronique et recourant à divers supports et médias;
- un système de communication à distance ou environnement d'apprentissage, le plus souvent asynchrone, permettant aussi bien l'accès à l'information et aux supports de cours que l'interaction avec les enseignants et les autres apprenants ou la communication avec l'établissement, pour la gestion des inscriptions par exemple;
- un scénario d'apprentissage cohérent proposant des activités aux apprenants en fonction d'objectifs précis à atteindre et de compétences à développer;
- une équipe d'encadrement (enseignants, tuteurs, etc.) dont la mission est d'accompagner les apprenants tout au long de leur processus d'apprentissage;
- des apprenants, physiquement éloignés les uns des autres, de l'établissement et de l'équipe d'encadrement, qui cherchent à obtenir un diplôme ou à se perfectionner, à acquérir de nouvelles compétences et accroître leur savoir-faire. Ces apprenants peuvent, cependant, communiquer entre eux ou réaliser des tâches communes;
- un établissement qui accepte les inscriptions (souvent en tout temps), diffuse les ressources et les supports de cours, gère leur qualité et sanctionne les formations dispensées.²

¹ Ministère de l'Éducation, *Rapport du Groupe de travail intersectoriel sur la formation à distance*, Québec, mai 2003, p. 7. Cette définition est inspirée d'un texte de la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval.

² Adapté de Charlier, B., Daele, A., Depover, C., Libon, E. et F. Winkel, 2002, « L'enseignement à distance en mutation : diagnostic et perspectives en communauté française en Belgique », *Recherche* n° 92/01, Bruxelles : Unité de technologie de l'éducation, Université de Mons-Hainaut.

2. Une évolution en plusieurs étapes

Si l'histoire de la formation à distance au Québec commence officiellement en 1946, des initiatives d'enseignement à distance ont été observées avant cette date sous différentes formes. Ces initiatives étaient destinées à la population du Québec ou aux francophones du Canada. Elles se sont inspirées de ce qui se faisait ailleurs au Canada, aux États-Unis ou en Europe.

Voyons donc comment le Québec a suivi son propre chemin, tantôt en marge et tantôt en lien direct avec l'histoire de la formation à distance ailleurs dans le monde.

2.1 L'époque des pionniers

2.1.1 Les cours par correspondance

Les cours par correspondance sont les ancêtres de la formation à distance. Le premier établissement d'enseignement par correspondance proprement dit remonte à 1840. Isaac Pitman, considéré comme le pionnier, met à profit la généralisation des services des postes anglaises à l'ensemble du territoire de l'Empire britannique pour lancer un cours de sténographie par correspondance à Bath. L'enseignement repose sur du matériel imprimé transmis par la poste et les échanges entre les professeurs et les élèves se font par lettre.

Durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, dans un contexte de rapide développement industriel et commercial ainsi que d'un important besoin en main d'œuvre qualifiée, l'enseignement en institution ne peut plus faire face à la demande, ni s'adapter aussi rapidement que nécessaire au monde du travail. En Amérique du Nord comme en Europe, de nombreuses écoles privées d'enseignement par correspondance sont alors créées pour donner, principalement à de jeunes adultes, une formation professionnelle à domicile.

2.1.2 La radiodiffusion

Pendant près de 80 ans, les cours par correspondance seront la seule forme de formation à distance. Puis, à partir des années 1920, très vite après sa création, la radiodiffusion devient

un moyen d'enseignement. Ainsi, la première autorisation accordée à une radio éducative aux États-Unis date de 1921. En Grande-Bretagne, la BBC diffuse des émissions éducatives dès 1927. Même si les conférences ou les cours radiodiffusés ont connu un certain succès et parfois un certain impact, la radio comme média de contenus éducatifs n'a jamais connu le même succès que les cours par correspondance, ses contenus s'apparentant souvent davantage à des conférences qu'à des cours.

2.1.3 Quelques initiatives canadiennes

Au Canada, afin de permettre l'instruction de populations vivant dans des régions éloignées des grands centres, certaines institutions ont mis en place des services d'enseignement par correspondance. En 1889, l'Université Queen's (Kingston, Ontario) entreprend d'offrir des cours par correspondance en lettres et en sciences. Au début du XX^e siècle, l'Université de la Saskatchewan crée un programme hors campus s'adressant aux familles d'agriculteurs.

Au milieu des années 30, la CBC, la Canadian Association for Adult Education et la Federation of Agriculture lancent l'émission *Farm Radio Forum* pour informer les agriculteurs canadiens. Cette émission tient lieu d'enseignement gratuit et à distance. Elle est tellement écoutée que l'Université Saint-François-Xavier, en Nouvelle-Écosse, de concert avec certains autres établissements, organise des groupes locaux pour l'accompagner.

2.2 L'avènement de la formation à distance au Québec

2.2.1 La radiodiffusion

Les prémisses de la formation à distance au Québec remontent au début des années 40. La Société Radio-Canada crée, en 1941, *Radio-Collège*, une série d'émissions éducatives qui marqueront l'époque. Ces émissions concernent différents domaines du savoir, des sciences pures aux sciences humaines, en passant par les arts et les lettres. La série d'émissions atteint 500 centres urbains et ruraux.

2.2.2 L'Office des cours par correspondance

L'avènement officiel de la formation à distance se produit en 1946. Le Québec est résolument engagé sur la voie de l'industrialisation. Il en découle une forte demande d'ouvrières et d'ouvriers spécialisés. Deux problèmes surgissent. D'une part, les manuels techniques en français et adaptés à la réalité québécoise sont pratiquement inexistants. D'autre part, la population des régions éloignées des établissements de formation commence aussi à réclamer des cours.

C'est dans ce contexte que le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, alors responsable de l'instruction au Québec, institue l'Office des cours par correspondance. Le Ministère fait d'une pierre deux coups en assignant à l'Office le double mandat de rédiger les manuels nécessaires à l'enseignement professionnel et d'étendre le rayonnement des écoles professionnelles par un système de cours par correspondance. Ainsi naquit en 1946 l'ancêtre de tous les établissements de formation à distance du Québec.

Sous diverses appellations, cette institution a beaucoup évolué au cours des décennies suivantes. De son mandat initial en formation professionnelle, la formation à distance étend son rayon d'action à la formation générale en 1972.

En 1983-1984, la Direction de la formation à distance élargit son offre à l'ordre collégial. Au fil des ans, une cinquantaine de cours sont élaborés et génèrent environ 10 000 inscriptions annuellement. Ce patrimoine sera légué au Centre collégial de formation à distance au moment de sa fondation.

Tout au long des années 80, on développe une série de cours destinés au grand public (Octo-Puce, Octo-Giciel, Le cours de mon argent, Du français sans fautes,...) qui sont très populaires. L'offre de cours est à ce moment-là la plus diversifiée de toute l'histoire de l'institution.

En 1992-1993 a lieu la première offre de cours aux anglophones. C'est aussi en 1992 que la Direction générale de la formation à distance se recentre sur la formation qualifiante, particulièrement la formation générale.

2.3 Le tournant des années 60 : l'accès à l'éducation

Dans la foulée de la démocratisation de l'enseignement lancée par le gouvernement Lesage et dans le sillage du Rapport Parent, qui recommande entre autres d'accroître l'accès à l'éducation en région, les revendications quant à l'accessibilité se font plus nombreuses au Québec et la mise sur pied de nouvelles ressources éducatives devient impérative. Pour la formation à distance, cette volonté d'augmenter l'accessibilité se traduira de façon éclatante par le projet TEVEC.

TEVEC

Le gouvernement québécois décide d'utiliser la télévision comme moyen de formation, principalement parce qu'elle se révèle plus économique que les moyens traditionnels. Il met sur pied un projet pilote novateur au Saguenay-Lac-St-Jean, TEVEC (télévision communautaire). Diffusant notamment des contenus d'ordre socio-économique et culturel, TEVEC a rejoint 35 000 adultes du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 1967 et 1969. À partir de cette utilisation intensive de la télévision ainsi que de l'enseignement par correspondance et de l'animation sociale, plus de 5 000 adultes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Cours télévisés de l'Université de Montréal

Mentionnons en plus que, dès 1961, l'Université de Montréal offre des cours télévisés en collaboration avec Radio-Canada et les postes privés affiliés à son réseau et, l'année suivante, avec CFTM canal 10. Ces cours sont tirés du répertoire de la Faculté des arts, de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences. Certains des cours donnent droit à des crédits et d'autres à une attestation d'étude.

2.4 Les années 1970 : l'affirmation universitaire

Dans les années 1970, comme ailleurs dans les pays développés, le Québec met en place des moyens importants pour développer l'accessibilité à l'éducation à tous les ordres d'enseignement. En formation à distance, c'est à l'ordre universitaire que les changements les plus significatifs surviennent.

2.4.1 L'université « ouverte »

C'est l'avènement des « universités ouvertes » qui provoquera l'expansion de l'enseignement universitaire à distance à travers le monde. Ce mouvement a pour but de démocratiser l'accès aux universités.

En Grande-Bretagne

En 1969, contre l'avis de beaucoup, notamment dans le monde de l'éducation, est fondée l'*Open University*, appelée aussi à l'époque « l'Université des ondes » ou « l'Université de la seconde chance ». L'*Open University* comprend des facultés de disciplines très diverses et elle rencontre un tel succès que sa réputation dépasse assez rapidement le cadre britannique. Elle devient même l'université la plus importante de Grande-Bretagne et innove au niveau pédagogique, par exemple, par la mise en place systématique du tutorat. Aujourd'hui, elle accueille chaque année quelque 180 000 étudiants, dont 20 000 aux études supérieures, et elle délivre quelque 20 000 diplômes. Son rayonnement va bien au-delà des frontières nationales.

L'*Open University* a été totalement autonome dans sa gestion et dans ses décisions universitaires dès sa création. En sa qualité de pionnière, elle demeure encore aujourd'hui une référence pour les institutions de formation à distance par la qualité de son enseignement et sa notoriété.

Ailleurs dans le monde

Le mouvement initié par l'*Open University* s'est rapidement étendu à d'autres pays. Mentionnons l'*Universidad Nacional de Educación a Distancia* (Espagne) créée en 1972, la *China TV University System* fondée en 1979 et l'*Anadolu University* de Turquie qui existe depuis 1982 (ces deux dernières universités comptent plus de 500 000 étudiants).

Au Canada

Au Canada, le boom démographique a permis à l'Université Mémorial (Terre-Neuve) et à l'Université de Waterloo (Ontario) d'offrir, dès les années 1960, des programmes destinés à une clientèle hors campus. Ces expériences vont inspirer plusieurs autres établissements dans la mise en place de programmes d'enseignement à distance.

En réponse à l'importante augmentation des demandes d'inscription dans les universités albertaines, le gouvernement fonde l'Athabasca University en 1970. En Colombie-Britannique, l'Open Learning Institute (OLI) est créée en 1978. Cette institution est au cœur des transformations de la formation à distance et des études supérieures dans cette province.

2.4.2 La création de la Télé-Université (Téluq)

C'est dans ce contexte que la Télé-Université a été créée au Québec en 1972. Sa fondation est précédée par celle de l'Université du Québec, en 1968, qui symbolise l'ouverture au milieu et le souhait d'un accès à l'enseignement supérieur pour le plus grand nombre.

C'est l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec qui permet la fondation de la Télé-Université. Elle le fait d'abord sur une base expérimentale. Son but premier est de faciliter l'accès aux études universitaires aux populations des régions éloignées des grands centres, aux personnes avec des difficultés d'apprentissage ou à celles ne pouvant se rendre à l'université, notamment les personnes handicapées.

En 1992, la Télé-Université reçoit ses lettres patentes. Elle s'impose comme un acteur des plus importants en formation à distance de niveau universitaire. Depuis 2005, elle est rattachée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La Téluq et l'UQAM réunies forment désormais la plus grande université bimodale de la francophonie, alliant formation sur campus et formation à distance.

2.5. L'appropriation par les réseaux

Rappelons que dans les années 80, la Direction des cours par correspondance du ministère de l'Éducation s'occupait à la fois de l'élaboration du matériel d'apprentissage et de la dispensation des services à la clientèle. Les cours offerts visent alors la formation générale et la formation professionnelle au secondaire, et l'éducation populaire; l'offre s'est aussi élargie à l'ordre collégial et à la communauté anglophone.

En 1988, dans un avis sur la formation à distance dans le système d'éducation, le Conseil supérieur de l'éducation recommande de confier aux réseaux d'enseignement la responsabilité de la formation à distance et de favoriser la création de centres de services au secondaire et au collégial. Les décisions gouvernementales mettant en œuvre cette recommandation se concrétiseront dans les années 90.

2.5.1 Au secondaire

En novembre 1993, le Ministère de l'Éducation émet le souhait de ramener toutes les fonctions d'enseignement, en particulier celle de la formation à distance au secondaire, dans le réseau des commissions scolaires. Un comité de coordination est créé pour associer le Ministère et les commissions scolaires dans la redéfinition du lieu d'exercice des activités de formation à distance. Un an plus tard, les partenaires s'entendent sur la création d'une organisation mixte reposant sur la complémentarité entre certains établissements scolaires qui offriraient les services directs à la population, et un organisme central de conception, de production et de recherche-développement en matière de formation à distance, situé à l'extérieur du Ministère. Ce sera la SOFAD.

Fin décembre 1994, la Direction générale de la formation à distance accepte ses dernières inscriptions d'élèves. En janvier 1995, une cinquantaine de commissions scolaires, dont certaines réunies en consortiums, prennent la relève en offrant les services à la clientèle (accueil, information, inscription, conseil pédagogique, tutorat, sanction des études) de la formation à distance. La plupart d'entre elles n'offrent que la

formation générale (tous les cours menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires), d'autres offrent en plus des cours de formation professionnelle. Ces cours servent aussi de préalables aux études collégiales pour des personnes ayant déjà leur diplôme d'études secondaires.

Par ailleurs, l'assemblée générale des commissions scolaires intéressées par la formation à distance élit les membres de son conseil d'administration en avril 1995. Le nom du nouvel organisme central est ensuite choisi : Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD). Cet organisme à but non lucratif voit le jour le 1^{er} avril 1996. La SOFAD est gérée par des représentants des commissions scolaires et d'organismes nationaux du monde de l'éducation par l'entremise d'un conseil d'administration. Elle conçoit du matériel d'apprentissage et l'offre à l'ensemble des commissions scolaires.

2.5.2 Au collégial

En 1991, le ministère de l'Éducation confie au Collège de Rosemont la gestion et le développement du Centre collégial de formation à distance (CCFD), qui changera d'appellation en 2002 pour devenir le Cégep@distance.

Bien que d'autres collèges s'intéressaient à la formation à distance, le Collège de Rosemont était à l'époque, avec la Direction de la formation à distance du ministère de l'Éducation, le principal intervenant au collégial. Il donnait des cours par correspondance depuis 1974. En 1990-1991, il offrait 17 cours et comptait environ 2 000 inscriptions-cours en formation à distance, dont 300 provenaient de 16 collèges avec lesquels des ententes de service avaient été conclues.

Le Cégep@distance est géré par le Collège de Rosemont en vertu d'un protocole d'entente intervenu entre le ministère de l'Éducation et le cégep. Ce protocole prévoit qu'un Comité conseil encadre l'organisme, comité composé de représentants du Ministère, du collège de Rosemont et des collèges publics et privés. Le Centre est ainsi la ressource du réseau collégial en matière de formation à distance.

Sa mission est de rendre accessible, par la voie de la formation à distance, une formation de niveau collégial de qualité, de concevoir et développer le matériel requis pour l'enseignement, l'encadrement et l'évaluation, de réaliser des projets expérimentaux permettant l'intégration des technologies de l'information et des communications dans ses activités et de favoriser le partenariat avec les collègues, notamment en faisant appel aux enseignantes et aux enseignants du réseau pour le développement des cours et le tutorat.

Le Cégep @ distance offre des services à la fois à une clientèle en commandite déjà inscrite dans un collège du réseau et à des élèves qui s'inscrivent directement à des cours ou à un des programmes du Cégep@distance. Pour les élèves en commandite, la formation à distance vient répondre à un besoin ponctuel dans leur cheminement déjà entrepris dans un autre établissement.

L'organisme met aussi à la disposition des enseignantes et des enseignants du réseau collégial le matériel pédagogique développé dans le cadre de ses cours, matériel qu'ils peuvent utiliser dans leurs activités d'enseignement.

2.5.3 À l'universitaire

La plupart des universités québécoises ont participé au fil des ans à des activités de formation à distance, sous différentes formes. Outre la Téléuq bien sûr, ce mode de formation occupe une place plus importante chez deux d'entre elles, l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Université Laval

L'Université Laval offre des activités de formation à distance depuis plus de vingt ans déjà et ce, tant en formation initiale qu'en formation continue, si bien qu'elle peut prétendre à une compétence certaine dans cette sphère d'activités. Historiquement, on peut distinguer trois vagues successives dans le développement des cours à distance dans cette institution.

La première vague fut celle des cours télévisés, amorcée au milieu des années 80. La seconde, celle des cours avec matériel imprimé, est survenue en 1992 et a coïncidé avec

l'élaboration de programmes spécialisés à l'intention de clientèles de formation continue. Quant à la troisième vague qui débuta en 1997, celle de la formation en ligne, elle a été fortement stimulée ces dernières années par le développement des technologies de l'information et des communications. Cette troisième vague ne semble pas vouloir décliner, si bien que la formation à distance à l'Université Laval se développe toujours en 2007 à un rythme accéléré.

À ce jour, l'Université offre 333 cours à distance, dont environ 80 % par Internet, et 32 programmes ou microprogrammes.

Université de Montréal

Nous l'avons déjà signalé, l'Université de Montréal a commencé à offrir des cours télévisés dès le début des années 60. Ce médium a été le principal outil de diffusion des cours à distance de l'établissement pendant plusieurs années, comme cela aura été le cas des cours offerts par la Faculté des arts et des sciences durant les années 80 et 90 par le truchement du Canal de Télé-enseignement, aujourd'hui connu sous le nom de Canal Savoir. D'autres facultés et écoles de l'université de Montréal exploitent également la formation à distance : c'est le cas des facultés de médecine, des sciences de l'éducation, de pharmacie, de médecine vétérinaire, et de l'École d'optométrie, de l'École Polytechnique, de HEC Montréal, etc.

Avec une petite équipe de production, la formation à distance a connu une exploitation plus soutenue à la Faculté de l'éducation permanente, et ce, depuis 1995. Cette Faculté offre aujourd'hui plus d'une trentaine de cours dans différents programmes, dont un certificat. Les cours à distance représentent annuellement de 10 à 15 % des crédits/étudiants de la Faculté.

En juin 2007, l'équipe de la formation à distance de la Faculté de l'éducation permanente s'est engagée dans une opération visant à exploiter l'Internet de façon importante pour les cours actuellement offerts. À cela s'ajoute l'utilisation d'autres outils de communication. Une fois cette opération terminée, l'équipe s'attaquera à de nouveaux projets de production et d'édition de cours, de telle sorte que l'avenir s'annonce prometteur.

3. Un aperçu de la situation actuelle

La formation à distance a le vent en poupe à travers le monde. Au Québec, les chiffres démontrent de manière éloquent sa contribution à l'accessibilité à l'éducation à tous les ordres d'enseignement. Les statistiques révèlent une augmentation ininterrompue des inscriptions-cours depuis 1995. Tous ordres confondus, elles ont plus que doublé pour atteindre un total de 128 343 en 2006-2007.

3.1 Au secondaire

Au secondaire, une quarantaine de commissions scolaires offrent la formation générale à distance aux élèves adultes. Treize d'entre elles offrent en plus la formation professionnelle à distance.

La formation à distance au secondaire totalise plus de 36 000 inscriptions-cours pour 2006-2007, dont 34 208 en formation générale (en français et en anglais). Depuis 1995-1996, l'accroissement global des inscriptions au secondaire est de 241 %.

**Inscriptions-cours en formation à distance au secondaire
de 1995-1996 à 2006-2007**

Années	Formation GÉNÉRALES	Formation PROFESSIONNELLES	TOTAL
1995-1996	10 778	649	11 427
1996-1997	10 889	649	11 538
1997-1998	11 744	878	12 622
1998-1999	15 282	870	16 152
1999-2000	19 157	1 548	20 705
2000-2001	18 552	666	19 218
2001-2002	20 783	853	21 636
2002-2003	23 224	1 387	24 611
2003-2004	25 220	2 603	27 823
2004-2005	28 142	1 361	29 503
2005-2006	28 020	2 018	30 038
2006-2007	34 431	2 765	37 196

3.2 Au collégial

Le Cégep@distance, qui fête ses 15 ans d'existence en 2007, compte plus de 18 000 étudiants et environ 28 000 inscriptions-cours annuelles depuis quelques années. L'année 2006-2007 marque une augmentation de 70 % par rapport à 1995-1996.

**Inscriptions-cours au Cégep@distance
de 1995-1996 à 2006-2007**

Années	Collégial
1995-1996	16 562
1996-1997	15 135
1997-1998	15 460
1998-1999	16 003
1999-2000	18 728
2000-2001	22 519
2001-2002	25 403
2002-2003	27 779
2003-2004	28 041
2004-2005	27 019
2005-2006	28 134
2006-2007	28 080

3.3 À l'universitaire

La très grande majorité des étudiants à distance se retrouvent dans trois établissements, soit la TÉLUQ, l'Université Laval et l'Université de Montréal. On y recense plus de 64 000 inscriptions-cours. L'augmentation y est de l'ordre de 88 % depuis 1995-1996. L'effectif se compose majoritairement d'étudiants inscrits également à des cours en présenciel.

**Inscriptions-cours en formation à distance
dans trois universités : la TÉLUQ, l'Université Laval et
l'Université de Montréal (Faculté de l'éducation permanente),
de 1995-1996 à 2006-2007**

Années	TÉLUQ	Université Laval	Université de Montréal (Faculté de l'éducation permanente)	Total universitaires
1995-1996	22 103	8 272	3 624	33 999
1996-1997	21 964	11 500	5 106	38 570
1997-1998	22 765	15 528	5 776	44 069
1998-1999	23 948	18 047	6 488	48 483
1999-2000	24 827	18 999	6 179	50 005
2000-2001	24 902	18 285	6 584	49 771
2001-2002	25 094	17 765	6 552	49 411
2002-2003	26 973	16 656	6 759	50 388
2003-2004	27 466	17 542	6 323	51 331
2004-2005	28 644	18 608	6 644	53 856
2005-2006	30 242	20 652	7 323	58 217
2006-2007	33 451	24 016	6 570	64 037

4. En guise de conclusion

Le portrait qui vient d'être tracé de l'évolution de la formation à distance durant les derniers soixante ans au Québec permet de constater tout le chemin parcouru par ce mode de formation pour répondre aux besoins d'éducation et de formation. La formation à distance s'est développée à chaque époque en fonction à la fois des besoins et des moyens disponibles, mais également pour répondre aux mandats qui lui ont été assignés par les décideurs politiques et ceux de l'éducation.

L'augmentation significative du nombre de personnes qui y ont recours démontre la pertinence de la formation à distance à tous les ordres d'enseignement et laisse entrevoir son potentiel de développement.

Ce soixantième anniversaire est un moment privilégié pour faire le point sur les enjeux actuels de la formation à distance, dans l'univers de l'éducation et de la formation au Québec, et de s'interroger sur les conditions à respecter pour assurer son plein développement.

Membres fondateurs

**SOFAD
Cégep@distance
Téluq**

Membres ordinaires

**Commission scolaire de la Rivière
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Université Laval
Université de Montréal
Université du Québec
UQÀM**

Membres observateurs

**Direction de la formation générale des adultes, MELS
Direction générale des affaires universitaires et collégiales, MELS**